

ici Lentilly



Un nouveau souffle
pour le centre
Place à la convivialité !

Sommaire

Edito.....	3
Instants de Ville.....	4
Zone bleue.....	4
Culture.....	5
Environnement.....	6
Urbanisme.....	7
Finances.....	8
Cadre de vie.....	10
Des nouvelles des associations.....	12
État civil.....	16
Agenda.....	17
Expression des groupes municipaux.....	18



Edito

L'été va maintenant prendre le relais du printemps et avec lui, je l'espère la chaleur que beaucoup attendent.

C'est donc sous le signe de la chaleur que je vous propose de nous retrouver. L'été est propice aux fêtes, la lumière est abondante et je voudrais que notre belle commune en soit le reflet.

Avec mon équipe, nous souhaitons insuffler cet esprit festif au cœur du village afin de positiver une actualité qui n'est pas toujours agréable.

La fête de la musique donnera le coup d'envoi, puis nous renouvellerons la fête de la vogue ou les élus se mobiliseront pour servir tous ceux qui voudront partager une soirée sympathique avec musique et danse.

Bien entendu, nous restons vigilants sur le bon déroulement de notre programme. Nous tenons notre cap, nos finances s'améliorent malgré la baisse des dotations de l'état.

- La complémentaire santé est opérationnelle au 1er juillet 2015.

- Un nouveau parking près des écoles ouvre cet été pour améliorer le stationnement à Lentilly.

- La maison médicale sort de terre.

- Nous travaillons sur le cahier des charges concernant l'aménagement du centre village et l'amélioration de la circulation entre les hameaux. (Les Lentillois seront bien sûr consultés)

- La consolidation des infrastructures existantes est également nécessaire. (Rénovation des différents lieux publics, école maternelle, centre d'animation...)

- La révision du PLU permettra de revenir à un développement immobilier plus conforme à l'esprit village.

Enfin, encore un mot sur la nécessité de dégager l'accès à certains immeubles en construction qui étaient condamnés à utiliser des chemins étroits et dangereux.

Tout cela est très positif, réjouissons-nous d'habiter une aussi belle commune, et célébrons tout cela dans la joie et la bonne humeur.

Venez nombreux nous rejoindre aux fêtes de l'été.

Nicole Vagnier, Maire de Lentilly



Suivez la page Facebook
de Lentilly :
le meilleur outil pour tout connaître
de l'actualité de la commune



www.facebook.com/lentilly

**Vogue de Lentilly
Du 17 au 20 juillet
Au centre-village**

**Au programme :
Animations musicales,
manèges**

**Samedi 18 juillet :
Grand repas, Bal populaire,
feu d'artifice !**

Horaires d'été de la poste

**Du 3 au 29 août :
fermeture le jeudi après-midi.**

**Du 10 au 15 août :
fermeture tous les après-midis.**

EMPLACEMENT
PUBLICITAIRE

Bulletin municipal d'informations de Lentilly : Été 2015 - Directeur de la publication : Nicole Vagnier - Rédaction : Jean-Louis Bancel, Clément Giroud - Coordination : Clément Giroud - Mise en page et publicités : CGEO - Impression : Imprimerie Roland Lentilly - Diffusion gratuite à 2 300 exemplaires - Crédit photo : Service Communication, Christian Mens
Prochaine parution : octobre 2015 - Un grand merci aux annonceurs

Instants de ville

Les collégiens de 5ème face aux risques de la route

Mise en place depuis plusieurs années, l'édition 2015 proposait divers ateliers destinés à prévenir sur les dangers de la route, de l'alcoolémie, des gestes qui sauvent, ...

Les associations et les intervenants jalonnaient le parcours des collégiens, qui, par petits groupes passaient d'atelier en atelier : simulateur d'alcoolémie (lunettes permettant de simuler les effets de l'alcool sur la vision) et ses risques, tests du code de la route, les gestes de premier secours, simulateur de conduite deux-roues ou encore atelier sur l'utilité de la ceinture de sécurité avec le simulateur « autochoc », ...



Conseils de quartier

La première édition des conseils de quartier s'est déroulée en avril. La forte mobilisation des Lentillois a conforté la municipalité dans son souhait de développer toujours plus la démocratie locale. Au programme de ces échanges constructifs, la présentation de la future zone bleue, l'explication du dispositif de Participation Citoyenne et les principales problématiques propres à chaque quartier. Les comptes-rendus sont disponibles sur le site internet de la mairie. Rendez-vous pour la prochaine édition au mois d'octobre.

Zone bleue



Suite à plusieurs réunions ouvertes à tous (particuliers, commerçants et professionnels) ainsi qu'au cours des conseils de quartier, la municipalité a pu consulter les habitants sur leurs attentes et leurs besoins en termes de stationnement afin de proposer un projet adapté. Le périmètre de la zone bleue a donc été fixé : il concernera le parking des écoles, la rue Chatelard-Dru, le parking de la Passerelle, la rue de la Mairie et le parking de Carrefour Express, ainsi qu'une partie de la place de l'église. Parmi les objectifs principaux de ce dispositif : fluidifier le trafic et les rotations des véhicules en stationnement mais aussi éviter les voitures « tampons ».

Le disque de stationnement qui sera distribué à tous les Lentillois devra être placé de manière visible derrière le pare-brise. La zone bleue sera limitée à 1h30 entre 9h00 à 18h00 du lundi au samedi inclus.

Culture

La saison culturelle 2014-2015 s'achève

De la joie, de l'émotion, des rires ont ponctué cette belle année. La satisfaction la plus forte a été de voir de nouveaux spectateurs au fil de cette saison, enchantés de franchir pour la toute première fois le seuil de la salle de spectacle.

Tous ont apprécié la diversité des spectacles proposés, et c'est dans cette optique que la commission culture a travaillé pour la nouvelle saison culturelle 2015-2016. Le premier spectacle joué sur la scène de la Passerelle aura lieu au mois d'octobre 2015.

Au cours de cette nouvelle année, des spectacles issus de diverses résidences accueillies à Lentilly viendront se greffer à ceux programmés dans la saison culturelle. Pour rappel, les billets de ces spectacles ou concerts seront vendus le jour même à la buvette dans le hall de la Passerelle. Les dates de ces événements seront communiquées en mairie, sur le site internet, sur le panneau lumineux et dans la presse locale.

Première date à noter d'ores et déjà dans les agendas !



Rendez-vous le vendredi 4 Septembre à 20h30 à la Passerelle pour la présentation de la nouvelle saison culturelle 2015-2016. Nous terminerons la soirée en partageant un verre de l'amitié.

Et pour ne pas changer les bonnes habitudes, le lendemain samedi 5 septembre à partir de 9h00 vous pourrez acheter les places sur notre stand au forum des associations (gymnase Daniel-Rebillard)

La Passerelle : l'envers du décor

Dans un souci de transparence, la municipalité souhaite informer les Lentillois du fonctionnement de cet espace où la culture peut s'épanouir pour le plaisir du plus grand nombre... Mais qui a aussi un coût !



Frais de fonctionnement 2014	Coût annuel
Médiathèque	89 372€
Salle de spectacle	16 844€
Salles pratique musicale	9 908€
Bâtiment (esp. communs + local technique)	161 347€
TOTAL	277 471€

Coût du bâtiment :

Coût global de l'emprunt	
+ intérêts en 2031 (emprunts = 2 000K€)	2 667 925€
Coût global de la construction	3 005 170€
Financement fonds propres + subventions	1 005 170€
Coût final construction	
+ emprunts en 2031 hors frais de fonctionnement	3 673 095€

Environnement

Lutter efficacement contre les ennemis du jardin



Les chenilles processionnaires

De nombreux Lentillois ont contacté la mairie pour obtenir des conseils pour éliminer durablement les chenilles processionnaires.

Le brûlage des branches contaminées n'est pas, comme on le pense fréquemment, la solution miracle. Les services techniques utilisent des méthodes moins risquées que cette solution, très efficaces, non polluantes et non contraignantes administrativement (le brûlage des déchets verts étant interdit).

Par expérience, le service espaces verts de la Commune utilise, avec des résultats très encourageants, la méthode de piégeage par phéromones depuis de nombreuses années.

Il semble opportun, au vu du faible nombre d'arbres contaminés sur une propriété privée, que les particuliers privilégient, autant que possible, une méthode naturelle et non nocive pour l'environnement.

Les pièges à phéromones s'installent au cours du mois d'avril ou du mois de mai suivant la température jusqu'à la fin du mois d'octobre. Il suffit d'un piège pour deux arbres. La capsule de phéromone contenue dans le piège doit être changée chaque année. Ces pièges servent à attirer les papillons mâles avant la fécondation, il s'agit donc d'une régulation à la source de l'insecte.

Ces pièges doivent être complétés d'une autre méthode naturelle et très efficace (à 96% d'après l'INRA) : l'éco-piège, cerclage à poser sur le tronc de l'arbre, qui doit être installé du mois de novembre au mois d'avril. Ce piège sert à récupérer les chenilles lorsqu'elles descendent de l'arbre en procession pour s'enfouir dans le sol.

Ces pièges se trouvent à un prix compris entre 20 et 40 euros sur internet ou dans des entreprises locales comme les magasins de bricolage et les jardinerie.

Autre idée : poser des nichoirs à mésanges (qui se nourrissent de ces chenilles) ! En période de nidification une mésange consomme jusqu'à 90 chenilles par jour ! Vous pouvez trouver des nichoirs à mésanges sur internet ou en jardinerie.

Le moustique tigre

Ce moustique est particulièrement nuisant. Il s'est installé depuis 2004 dans le sud de la France et son territoire est en pleine expansion.

Il peut transmettre la dengue et le chikungunya seulement s'il est porteur de ces virus.

Comment le reconnaître ?

- Il se distingue des autres moustiques par sa coloration noire et blanche, d'où son nom de "moustique tigre".
- C'est un moustique qui pique le jour.
- Il se déplace peu (une centaine de mètres).

Ambroisie : fauchez ou arrachez avant qu'elle ne fleurisse !

Les mois d'août et de septembre sont les mois de floraison de cette espèce végétale qui provoque des réactions allergiques très gênantes voire graves pour certaines personnes. Rhinite, conjonctivite, trachéite, asthme, eczéma, ... le meilleur moyen de l'éviter de proliférer est de la détruire avant qu'elle ne fleurisse et ne répande ses graines.

Comment reconnaître l'ambroisie ?

Distinguez-la de l'armoise (plante très proche) : la feuille de l'ambroisie n'a pas d'odeur, ses feuilles sont vertes sur les deux faces et la tige est couverte de poils blancs.



Urbanisme

Le point avec Jean Gondard

Il semble que de nouveaux projets concernant l'urbanisme se mettent en place ?

JG : Nous avons en effet des impératifs à traiter en urgence suite au développement intensif des immeubles initié par la précédente équipe.

Où particulièrement ?

JG : Il y a d'abord le secteur de la D70 vers Montepy. Les habitants des résidences n'ont pas de solution pour stationner car les places de parking sont limitées, et les abords dangereux entraînent des déplacements piétons à risque.

Qu'est-il prévu pour y remédier ?

La départementale 70 aussi appelée route de France sera rénovée à partir du rond-point avec la RN7. En plus de l'enrobé, le secteur sera sécurisé par la création de trottoirs et d'un passage piéton surélevé. Douze places de parking seront aussi créées le long de la voie.

Quel est le montant de cet investissement ?

Le total s'élève à 280 000 € mais la commune recevra le soutien financier du département du Rhône et de la CCPA.

D'autres projets ?

Oui, nous avons un casse-tête à résoudre. 5 immeubles sortent de terre chemin de Coquy avec un trafic à venir de 160 voitures et rien n'a été prévu comme plan de circulation. Le seul chemin accessible est le chemin de Coquy mesurant 3 mètres de large et en sens unique...

Pour régler ce problème le chemin du Perpétuel sera rallongé afin de désengorger et de sécuriser le carrefour entre les chemins de Coquy et du Perpétuel. En parallèle avec la toute prochaine fin des travaux de la résidence des Jardins de Lentilly, la commune prévoit la construction d'une nouvelle voie rallongeant le chemin du Perpétuel pour le faire déboucher sur la départementale 70. Actuellement un escalier existe, celui-ci sera conservé mais réaménagé. Cet aménagement du chemin du Perpétuel permettra de désengorger les abords de l'école Jeanne d'Arc en conservant le sens unique. Le chiffrage de ces travaux n'est pas encore arrêté mais ils devraient débiter avant la fin de l'année 2015.



Nous avons constaté des aménagements dans le centre village

Un square a été créé par les services techniques de la mairie en lieu et place d'un buisson quelque peu envahissant. Un dallage, l'installation d'un banc et la plantation d'un buis a permis de rendre ce petit square très agréable. Avant les festivités de l'été, le boulodrome a aussi eu droit à une petite rénovation avec la mise en place d'un drainage des eaux de pluie et le remplacement du sable. Pour environ 9 000€, le boulodrome, centre incontournable de la vie du village a accueilli de nouveaux joueurs de pétanque dès la fin des travaux. Enfin, les barrières en métal posées sur la place de l'église ont été retirées. Malgré ce changement, il est toujours interdit aux véhicules de traverser d'un côté à l'autre la place de l'église !



Où en est le nouveau parking des écoles ?

Les travaux sont bien entamés, la livraison pour la rentrée est confirmée.

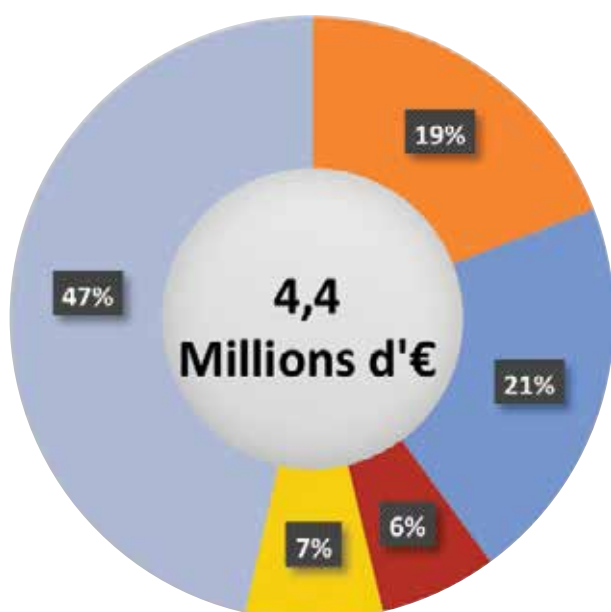
Une trentaine de places de stationnement supplémentaires proche du centre-village seront désormais disponibles. Le chemin piétonnier longeant le bâtiment périscolaire permettra d'accéder rapidement aux commerces. Ce projet permettra de sécuriser et de désengorger le parking existant qui sera classé en zone bleue.

Finances

Présentation du compte administratif 2014

Le compte administratif retrace l'ensemble des dépenses et recettes réalisées par la commune. Pour l'année 2014, le compte administratif de la commune se résume de la façon suivante :

	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
FONCTIONNEMENT	4 378 027 €	5 094 227 €	+ 716 000 €

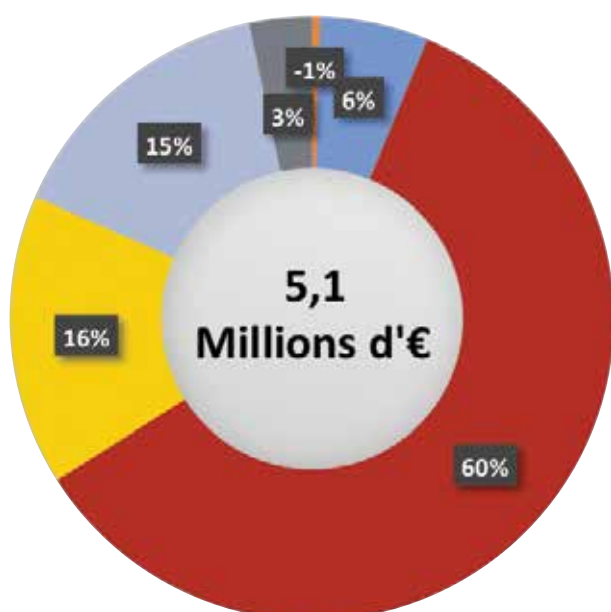


DEPENSES DE FONCTIONNEMENT = 4 378 027 €

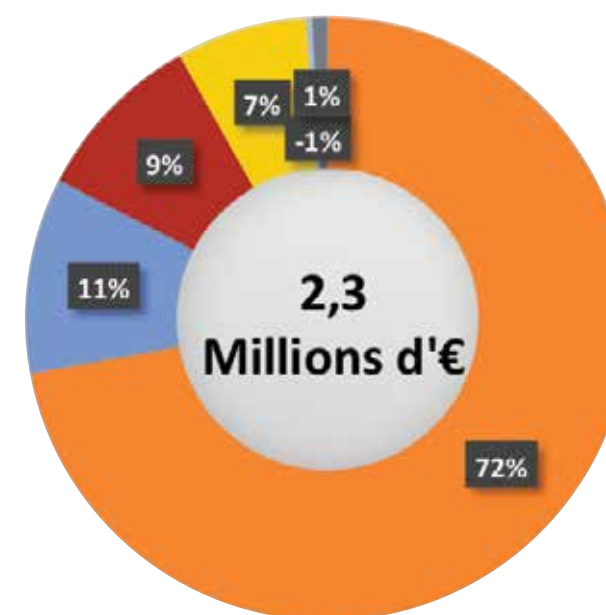
Charges diverses (intérêts de l'emprunt, opération d'ordre dont amortissement, SRU, amende logements sociaux, péréquation intercommunale)	835 871 €
Charges à caractère général (électricité, alimentation, entretien bâtiments, véhicules, voirie)	913 016 €
Subventions aux associations	275 561 €
Participation à divers organismes (CCAS, service incendie, assainissement)	322 887 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT = 5 094 227 €

Remboursement sur rémunération du personnel	20 096 €
Redevance des services publics (médiathèque, périscolaire, marché, gymnases, locations mobilières)	297 383 €
Impôts et taxes	3 045 448 €
Dotations de l'Etat, du Département, CCPA	794 790 €

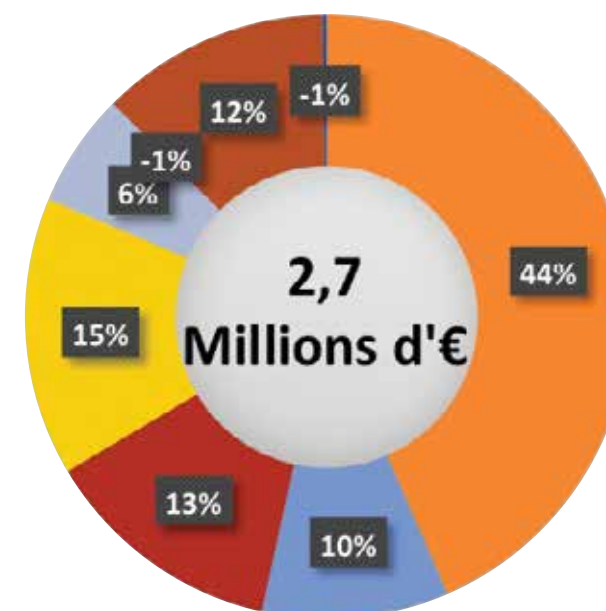


	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
INVESTISSEMENT	2 342 997 €	2 691 478 €	+ 348 000 €



DEPENSES D'INVESTISSEMENT = 2 342 997 €

Travaux de bâtiments (périscolaire, place de l'Eglise, couverture tennis)	1 689 683 €
Programme voirie - aménagements plantations - réseaux	245 747 €
Remboursement de la dette	216 955 €
Acquisitions de matériels	163 922 €
Opérations d'ordres (terrain, amortissements subventions)	7 610 €
Frais d'urbanisme, d'études pour investissements, logiciels	19 080 €



RECETTES D'INVESTISSEMENT = 2 691 478 €

Excédents de fonctionnement capitalisés	1 170 041 €
Fonds Compensation de TVA	268 815 €
Taxe d'aménagement	349 753 €
Amortissements des immobilisations	401 790 €
Sortie des biens	164 378 €
Amendes de police	261 €

Informations

A) LES DOTATIONS de l'État en forte baisse pour 2015 soit -100K€

B) LA FISCALITÉ LOCALE : les taux communaux d'imposition restent inchangés en 2015

C) LA DETTE : Au 1^{er} janvier 2015, la dette en capital de la commune est de 3 843 659€ soit 699€ par habitant.

Cadre de vie

La Mutuelle Lentilloise : un nouveau service pour les Lentillois !

La Mairie de Lentilly a choisi de développer et de mettre en place une « mutuelle communale » à destination de ses habitants et des personnes qui y travaillent.

L'équipe municipale a décidé de sélectionner la MTRL. Vendredi 5 juin, le président de la MTRL, entouré de deux responsables, a répondu aux questions des nombreux Lentillois qui se sont déplacés pour à la réunion publique d'information.

Le but était de proposer une complémentaire santé négociée et basée sur un vrai choix entre plusieurs niveaux de couverture. **Sous la forme de contrats individuels, chaque habitant ou salarié à Lentilly pourra profiter des avantages d'une offre collective.**

Le choix a été fait dans l'optique de répondre à tous les types de besoins en fonction de la situation de chacun et de faire gagner en pouvoir d'achat sans nuire à la qualité des remboursements. L'enjeu est d'aider les Lentillois en termes d'accès aux soins et de s'adresser aussi bien aux actifs qu'aux retraités.

Il s'agit ici d'une démarche innovante à la fois solidaire et responsable qui a fait l'objet d'une étude attentive et d'un long travail de concertation pour aboutir à un projet équilibré et d'intérêt général. C'était l'un de nos engagements de campagne que nous souhaitions voir réaliser au plus vite, c'est chose faite.

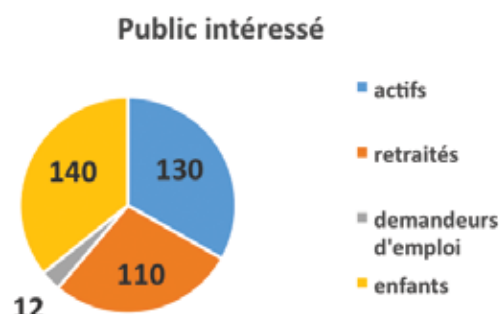
Vos besoins

(réponses aux questionnaires lancés en décembre 2014)

Parmi le public intéressé : 63% souhaitent changer de complémentaire santé

10% souhaitent souscrire à une sur-complémentaire

En termes d'attente de remboursement, l'hospitalisation supplante le dentaire, suivi de l'optique et enfin des médecines douces.



La sélection

Plusieurs compagnies ont été contactées, le caractère assez original de la demande a dans un premier temps ralenti la sélection. Après étude, le choix s'est porté sur la MTRL :

- Bon rapport remboursement/prix
- 100% mutuelle
- Simplicité de fonctionnement
- Proximité
- Expérience de ce type de partenariat (avec la commune de Mornant)



Les tarifs

La MTRL proposera 4 options pour le public des actifs et 3 options pour le public des retraités.

Le tableau des garanties est disponible sur www.mairie-lentilly.fr.

Tarifs actifs :	Tarifs retraités :
OPTION 1	OPTION 1
SOLO (une personne seule): 38 €	SOLO : 57 €
DUO (un couple ou un adulte + 1 enfant) : 67 €	DUO : 107 €
FAMILLE : 87 €	FAMILLE : 121 €
OPTION 2	OPTION 2
SOLO : 58€	SOLO : 81 €
DUO : 97 €	DUO : 157 €
FAMILLE : 117 €	FAMILLE : 177 €
OPTION 3	OPTION 3
SOLO : 68 €	SOLO : 99 €
DUO : 117 €	DUO : 179 €
FAMILLE : 137 €	FAMILLE : 225 €
OPTION 4	
SOLO : 91 €	
DUO : 159 €	
FAMILLE : 202 €	



Autres services

La compagnie sélectionnée propose en outre de nombreux services supplémentaires :

- Carte Avance Santé (aucune avance de frais chez les professionnels de santé)
Cette carte est gratuite et évite l'avance des frais chez les professionnels de santé acceptant le paiement par carte bancaire : dépenses prélevées après le remboursement de la Sécurité Sociale et de la complémentaire santé.
- Une ligne téléphonique spécifique à la Mutuelle Lentilloise
Un centre d'appel local répondra immédiatement à toutes les questions pratiques concernant votre santé
- Consultation des prestations en ligne
Sur www.mtrl.fr, vous pourrez entrer dans votre espace personnel sécurisé au moyen d'un identifiant et d'un mot de passe. Vous pourrez consulter les décomptes de remboursement des prestations et ceci 24h/24 et 7 jours / 7.
- Garantie « Mondial Assistance »
Assistance à domicile en cas d'urgence, d'incident ou de maladie
- Conférences régulières et gratuites sur la prévention et la santé
- Permanences régulières en mairie pour un interlocuteur de proximité sur rendez-vous

Pour plus d'informations et pour les prises de rendez-vous, contactez Mme Dominique PELTIER au 04 72 60 13 08 ou par mail : mutuellelentilloise@mtrl.fr.
Les dossiers d'adhésion sont disponibles en mairie. Les inscriptions seront ouvertes au 1er juillet 2015.
Pour consulter les permanences de la MTRL en mairie, consultez le site internet www.mairie-lentilly.fr ou contactez la mairie au 04 74 01 70 49.

Des nouvelles des associations

Ciné Club la Bobine Magique

Ce sera la dernière séance, et le rideau sur l'écran va tomber ... pour la saison 3 ! Le vendredi 3 juillet à La Passerelle, avec LA PARTY, comédie burlesque de Blake Edwards. La Bobine déroulera sa 4ème saison dès le mois d'octobre. Pour découvrir la programmation, retrouvez-nous au forum des associations, ou sur notre site www.labobinemagique.fr



Le Handball Club du Pays de L'Arbresle développe son réseau de partenaires

Le Handball Club du Pays de L'Arbresle (HBCPA), est un club dynamique qui a vu son effectif augmenter de plus de 50% en cinq ans. L'équipe 1 séniors évolue au plus haut niveau régional ce qui permet au HBCPA de compter sur le soutien de 25 entreprises partenaires. Ces ressources contribuent à couvrir les frais de fonctionnement des 270 licenciés du club. Membre du CEOL, Club des Entreprises de l'Ouest Lyonnais, le HBCPA sera ravi d'accueillir de nouveaux partenaires. Ces derniers pourront s'appuyer sur un réseau déjà bien ancré dans la vie locale.



Vous pouvez vous associer aux valeurs du sport collectif le plus titré de France en contactant Eloïse Mojon, chargée de développement du HBCPA au 06 50 41 67 80.

Amicale Laïque

Que vous soyez nouveau à Lentilly ou pas, peut-être ne connaissez-vous pas encore l'Amicale Laïque et ses nombreuses activités : Aquagym, Badminton, Gymnastique Artistique, Gymnastique Rythmique, Italien, Judo, Modern Jazz, Natation, Poterie, Step, Tennis de Table, Théâtre, Volleyball.

Il reste deux temps forts de la saison gratuits et ouverts à tous pour découvrir ou redécouvrir notre association qui ne cesse de se renouveler.

Samedi 27 juin à 20h30 au gymnase Rebillard la section Modern Jazz vous propose son nouveau spectacle conçu par Catherine Mégard. Cette année il sera placé sous le thème du bonheur. Venez nombreux encourager nos danseuses et danseurs.»

Dimanche 28 juin à 15h au gymnase Rebillard, gala de fin d'année de Gymnastique rythmique.

Ainsi s'achèvera la saison. Nous vous retrouverons avec enthousiasme au forum des associations le samedi 5 septembre. Nous vous proposerons 2 nouvelles activités qui devraient intéresser les jeunes ados : Hip-hop et Parkour.

Pour toute information n'hésitez pas à prendre contact avec nous dès maintenant et pendant tout l'été.

Amicale Laïque Lentilly - 19 rue de la Mairie, 04 74 01 75 98
Site : <http://www.amicale-laique-lentilly.fr>
Mail : association@amicale-laique-lentilly.fr

En projet : ouverture d'une activité « Parkour » au gymnase J.Coeur tous les mercredis à la sortie du collège, de 12h30 à 14h pour les 10-17 ans à partir de septembre 2015. Cette activité consiste à se déplacer de la manière la plus efficace possible en mêlant course, grimpe, saut, quadrupédie... Les ados évoluent entre différents obstacles de tapis, blocs de mousse et autres dans un environnement sécurisé.

Notre stage Parkour organisé en avril a rencontré un vif succès avec 19 participants. Pour l'activité régulière il y aura 12 places maximum. Les personnes intéressées peuvent déjà se faire connaître (parkour@amicale-laique-lentilly.fr).

Photos et vidéo sur le site internet.



Année faste pour la Gym Artistique avec un effectif en hausse de 15 % et, pour animer nos cours, l'embauche de Laura Legros qui vient d'obtenir son Certificat de Qualification Professionnelle.

Nous avons pu aussi compter sur nos entraîneurs bénévoles, Laure Heger, Méliandre Pichon, Emma et Jean-Yves Blanchard.

Côté compétitions Ufolep, jamais 4 équipes n'avaient été engagées. Et pour cela, un effort sans précédent de formation a permis à 6 nouveaux juges d'obtenir leur brevet. A ce jour, notre équipe N6 reste encore en lice pour la demi-finale nationale fin mai.

Et pour les enfants ne faisant pas de compétition Ufolep, la participation au Challenge de l'Ouest Lyonnais à Vaugneray en mars a permis à Lentilly de briller.

Pendant les petites vacances scolaires, 8 journées de stage ont été organisées au gymnase Jacques Coeur et 2 autres sur des dimanches au gymnase de Sain Bel qui dispose d'un praticable de gym, équipement absent de Jacques Coeur.

Et pour que l'exercice de la gym artistique se fasse dans de meilleures conditions d'hygiène et de sécurité, cet équipement de gymnastique a fait l'objet de toutes nos attentions lors d'une journée de nettoyage, organisée en avril grâce au matériel mis à notre disposition par la mairie.

Hip hop

Né dans les années 70 aux Etats Unis, le hip hop est un style musical qui inspire très rapidement un mouvement de danse avec la création du breakdance. D'autres styles de danse sont ensuite apparus grâce au mouvement Hip Hop : Popping, Locking, House danse, Krump, New style, ...

Lorsque Samuel Dhorne, jeune homme d'origine lentilloise, a proposé à l'Amicale Laïque d'ouvrir un cours de Hip Hop en septembre 2015 nous avons dit : Pourquoi pas ?

Samuel propose aux jeunes de 10 à 18 ans de découvrir cet univers où règnent énergie, imagination et agilité. Du groove, du style et du bon son pour une heure de plaisir et de dépense ! Ils apprendront les mouvements de tous les styles de danse debout. Ce cours permet de se dépenser en s'amusant, il améliore la coordination, la précision et le sens du rythme.

Vous êtes intéressés ? Contactez-nous vite (hip-hop@amicale-laique-lentilly.fr)



La troupe des ados dont la représentation a eu lieu le 28 mars à la Passerelle.

Encore une soirée très sympa au bad !

C'était le 30 mars notre tournoi de double.

12 doubles mixtes et 8 doubles hommes se sont affrontés dans la plus grande bonne humeur.

Dans le tableau 2, Charlotte et Yann se sont imposés, tandis que dans le tableau 1, Eloïse et Loïc ont fait parler la poudre et la jeunesse en gagnant de bien belle manière.

Nombreuses photos sur le site internet.



Tennis de table

Chaque Vendredi de 20h30 à 22h00, des adultes, hommes et femmes et quelques ados se retrouvent pour s'entraîner puis faire des matchs en simple et en double. Trois fois par an un tournoi est proposé aux adhérents élargi à leur famille et amis. Ces 3 soirées se passent dans une ambiance conviviale chacun pouvant se restaurer autour du buffet constitué des spécialités de chacun.

Depuis septembre 2014 nous recherchons un prof de tennis de table pour pouvoir rouvrir le cours enfants du vendredi à 19h30.

Théâtre

Depuis 2 ans, Elodie Muselle anime les ateliers de théâtre de l'Amicale Laïque. Elle est là pour partager sa passion du théâtre et transmettre. Transmettre l'envie de s'amuser, de s'étonner, de se laisser surprendre par ses partenaires. Transmettre le goût du jeu, de l'incertain et de la recherche des mille façons justes et judicieuses de jouer. Elle part toujours d'un texte classique mais le rend accessible à tous par une adaptation et une mise en scène modernes et originales. La première année, elle a conquis nos adhérents que ce soit les enfants du primaire, les collégiens ou les lycéens. Forte de ce succès, elle propose également depuis septembre 2014 un atelier adulte.

Des nouvelles des associations

EMPLACEMENT
PUBLICITAIRE



Les deux finalistes au championnat du Rhône

Tennis Club Lentilly-Fleurieux

Le Tennis Club Lentilly-Fleurieux organise sa grande « Kermesse du Tennis » le dimanche 28 juin à partir de 10h au club de Lentilly.

Que vous soyez adhérents ou non, joueurs de tennis ou pas n'hésitez pas à nous rejoindre pour participer aux nombreuses activités ludiques et conviviales qui vous seront proposées.

Après une succession de contre-temps, les « bulles » ont enfin été homologuées et les adhérents du Tennis Club ont pu les utiliser depuis le 5 février. La pluie et le mauvais temps ne sont donc plus un obstacle à la pratique de ce sport. Les cours pour les enfants comme pour les adultes peuvent se dérouler en toute sérénité ainsi que le championnat Interclub du Rhône dans lequel le club a engagé 8 équipes seniors dont 2 en Régional. Avec les beaux jours qui sont revenus, la structure a été dégonflée laissant les deux terrains à l'air libre. Pour la saison prochaine, les bulles devraient être réinstallées du 1er octobre au 31 avril.

L'inauguration de cette structure aura lieu le 17 octobre prochain.

Par ailleurs, les vacances et les beaux jours approchant, pensez aux stages d'été qui auront lieu du 22 juin au 31 juillet et du 24 août au 28 août. Plaquette disponible au club ou sur le site : <http://www.club.fft/tennisclublentillyfleurieux>

CEOL (Club des Entreprises de l'Ouest Lyonnais)

Fédérer, mutualiser, attirer, former, embaucher etc. les membres du Club des Entreprises de l'Ouest Lyonnais (CEOL) sont unis par la foi d'un seul et unique dessein : celui de capitaliser sur un territoire qui entend tout faire pour demeurer attractif.

La centaine de membres du CEOL apportent la preuve au quotidien que capitaliser sur l'identité, la singularité d'un territoire, de favoriser le business local peut avoir du bon. Chaque mois (le deuxième mardi) un atelier thématique est organisé : en septembre, les véhicules propres et la mobilité seront à l'honneur.

Robert-Jacques Buisson qui, depuis le début de sa présidence a mis en place quelques axes forts de développement avec notamment des **offres d'emplois et de stages sur le site internet** - www.ceol.fr

« Nous devons créer du lien et du liant afin de garder nos jeunes sur notre territoire, les fixer chez nous [sic] ! En outre, notre club se doit d'apporter des solutions à ses adhérents : pour qu'ils puissent se développer ou pour faciliter leur création d'emplois. Nous travaillons d'ailleurs de concert avec nos partenaires locaux. » Désireux de se rapprocher de l'ensemble des écoles et des lycées du territoire (à cet effet, une offre spécifique a été lancée fin avril),

« Nous devons faire vivre notre économie... et vivre ensemble ! », appelle de ses vœux Robert-Jacques Buisson En attendant, bienvenue au club !



Quelques chiffres clés:

110 adhérents, le cap des cents a été franchi en 2014.

4 secteurs d'activités sont représentés : les services, le commerce, les institutions et l'industrie.

Au total, les membres représentent entre 2 000 et 2 500 employés.

Au mois de juillet, le CEOL célébrera ses 20 années d'existence au manoir Tourieux à Savigny !

CEOL - Rue Pierre Passemard - BP 41 - 69210 L'Arbresle - contact@ceol.fr

Lentilly s'engage avec le CEOL

La municipalité souhaite poursuivre son rapprochement avec le tissu économique local. En favorisant les liens avec les entreprises et les habitants nous permettrons aux uns et aux autres de bénéficier d'une dynamique constructive. Renforcer l'emploi local, aider les entreprises à solutionner des problèmes administratifs ou logistiques ... Tels sont les axes possibles à développer. Le CEOL prête une oreille attentive à ce projet. Un certain nombre de projets en partenariat sont en cours d'études.

État civil

Du 25 janvier au 5 mai 2015

Ils sont nés :

Silène MAZINGUE le 27/01
Farah GHEZRI le 29/01
Idris PIERROT le 29/01
Stan SENTA, le 02/02
Baptiste ROUGIEUX le 03/02
Edwige RICHARD le 08/02
Maiya CATIGA le 09/02

Tom BACQUIE le 17/02
Salomé THIMONIER LE 20/02
Victor MIQUEL BEAL le 20/02
Maxime MOREL le 19/02
Louis MOREL le 19/02
Morgan HUTTEAU le 25/02
Aedan DIOGO le 02/03

Léon MARGAND le 14/03
Nicolas ROME le 30/03
Camille FOGLIA le 05/04
Mathilde FRACHISSE le 05/04
Jules SALEL le 13/04
Yvan MOYA le 22/04

Ils se sont mariés

Michel HEMON et Monique PARODI le 12/02
Jean-Louis REYNAUD et Céline FIASSON le 21/03

Roland LECHET et Valérie FRUCHARD le 25/04
Chérif BARKATI et Gurpet COSKUN le 25/04

Ils nous ont quittés

René JOMARD, le 03/02
Michel LORRAIN, le 04/02
Christiane REVERT, veuve VOINOVITCH, le 21/02
Alex TIRROLONI, le 24/02
Louis MOREL, le 20/02, (né le 19/02)
Maxime MOREL, le 22/02, (né le 19/02)
Claude GAGUIN, le 26/02
Christian MENS, le 27/02

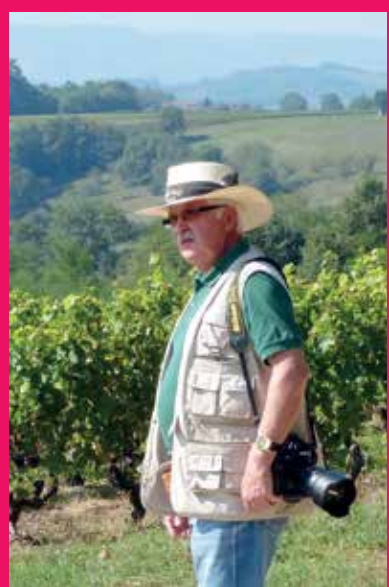
Renée RUIZ, veuve LOTTI, le 11/03
André D'ALBON, le 22/03
Hervé BERTHET, le 22/03
Jacqueline MAGNILLAT, veuve MARIAUX, le 05/04
Andrée CRAMPONNE, veuve POIROT, le 05/04
Jacqueline GAUDRY, épouse CAUSSE, le 08/04
André LAURENT, le 12/04
Gérard MARTEL, le 12/04

Hommage

La fin de l'hiver a apporté son lot de mauvaises nouvelles. Deux anciens membres du Conseil Municipal nous ont quittés.

Christian Mens était élu au conseil municipal de Lentilly de 2008 à 2014. Ses romans et ses livres de photos connaissaient un succès grandissant dans toute la région. Les séances de dédicace se succédaient dans les librairies et médiathèques. La maladie l'a emporté rapidement. Il nous aura confié ses plus beaux clichés de notre village qu'il parcourait de long en large à la quête d'une lumière et d'un sujet intéressant. La mairie continuera à valoriser son talent dès qu'elle le pourra, comme un dernier hommage à cet homme passionné.

Claude Gaguin fut conseiller municipal de 1983 à 1995 sous les mandats de Gabriel Bringuier. Son engagement dans la vie du village s'est également exercé dans le milieu associatif. Il a en effet été président du club de l'Amitié durant de longues années.



Agenda

Juin :

Du 12 juin au 12 juillet :

Tournoi Open TCLF

Vendredi 26 juin :

Fête de l'école du Pré Berger

Samedi 27 juin :

Fête de l'école Jeanne-d'Arc

Saison culturelle « Duo Cordes d'Irlande » par l'Irish Coffee Group à 20h30 à la Passerelle

Gala de Modern Jazz de l'Amicale Laïque à 20h30 au gymnase Rebillard

Dimanche 28 juin :

gala de fin d'année de Gymnastique rythmique de l'Amicale Laïque à 15h00 au gymnase Rebillard

Kermesse du Tennis (TCLF)

Juillet :

Vendredi 3 juillet :

Projection de « la Party » de Blake Edwards par le ciné-club La Bobine Magique. A 20h30 à la Passerelle.

Samedi 4 juillet :

Sortie avec les Vieilles Pierres Lentilloises (gratuit) : Charly, rendez-vous à 14h00 devant l'église

Du 16 au 20 juillet :

Vogue de Lentilly : manèges, animations musicales, ... Dans le centre-village

Samedi 18 juillet :

Soirée de la Vogue : manèges, repas, bal populaire, feu d'artifice musical et animation musicale. A partir de 19h00 dans le centre-village



Afin de préserver le cadre de vie et la sécurité, merci de veiller à sortir vos conteneurs de poubelle la veille au soir de la collecte et de les replacer en intérieur dès que possible. En effet, les conteneurs laissés sur les trottoirs constituent non seulement une pollution visuelle mais représentent aussi un danger pour les piétons contraints de contourner le trottoir qui leur est initialement réservé. Si vous n'avez pas la possibilité de rentrer vos conteneurs, nous vous invitons à contacter la mairie au 04 74 01 70 49 afin de trouver une solution.

Septembre :

Vendredi 4 septembre :

Présentation de la saison culturelle 2015-2016 à 20h30 à la Passerelle (entrée gratuite)

Samedi 5 septembre :

Forum des associations de 9h00 à 12h30 au gymnase Daniel-Rebillard

Dimanche 6 septembre :

vide-grenier de l'Amicale Laïque au centre d'animation

Jeudi 10 septembre :

don du sang au Centre d'Animation

Samedi 19 septembre :

Spectacle pour l'association Caroline et Jérémie au gymnase Daniel-Rebillard

Sortie des Vieilles Pierres Lentilloises : journées du patrimoine

Dimanche 20 septembre :

randonnée pédestre du Comité des Fêtes

Octobre :

Samedi 10 octobre :

Festival Inter-Chorales

Concert de 17h00 à 19h00
Gymnase Daniel Rebillard
Participation aux frais facultative

Avec les chorales : « La Montadour » de Montanay, « Jour de fête » du Bois d'Oingt, « Ondaine » de Firminy, « Méli-Melody » de Lentilly

Samedi 17 octobre :

Inauguration des courts de tennis couverts.

Samedi 24 octobre :

belote du club de l'Amitié

L'ouvrage «Lentilly d'Henri IV à la Belle Epoque» écrit par Alain Terrailon est en vente durant les permanences de l'Association des Vieilles Pierres Lentilloises le 1er mercredi de chaque mois au local place des Pins. Il est aussi en vente au tabac presse de Lentilly.



Expressions des groupes municipaux

Expression de la liste majoritaire

Déplacements Lyon/Lentilly : fin de galère annoncée

La galère des bouchons en direction et en provenance de Lyon sont sur le point de disparaître. Il était temps. L'ultime recours déposé par l'association ALCALY a été rejetée. Les études de raccordement de l'A89 à l'A6 vont pouvoir démarrer pour une mise en circulation prévue en 2017.

Bientôt la fin des voitures à l'arrêt sur l'A89, la circulation va se fluidifier, la pollution se réduire, les risques d'accident s'éloigner. Après avoir lutté contre le projet autoroutier, il est important maintenant d'encourager son achèvement définitif.

Nous soutenons donc activement la mise en œuvre de

ce dernier tronçon qui va rapprocher Lentilly de Lyon.

Nous continuerons également de nous investir dans les différentes commissions visant à favoriser les déplacements vers la métropole. Nous sommes investis dans le comité de ligne de l'ouest lyonnais avec l'association SATALY pour peser sur les décisions en faveur de notre commune.

Nous allons également discuté avec le Département et le Grand Lyon sur les déplacements en bus.

Plus que jamais, nous préparons Lentilly aux enjeux du futur tout en conservant son esprit village.

«Agir pour Lentilly» Dominique Miroux : 06 74 94 92 16

Expression de la liste minoritaire

Projets autoroutiers, restons vigilants

Lors du dernier conseil municipal, les élus majoritaires* ont voté le retrait de Lentilly de l'association ALCALY. Avant même ce vote, le Maire avait fait retirer les panneaux annonçant l'opposition de Lentilly à l'ensemble des projets autoroutiers.

Pourtant :

- Depuis 2000 et au-delà des clivages politiques, les précédents maires et leurs équipes se sont prononcés contre ces projets et les impacts destructeurs sur notre environnement.

- Le débouché de l'A89 reste un point important à traiter.

- Le COL, Contournement de l'Ouest Lyonnais, menace

toujours à plus ou moins brève échéance nos paysages.

Le fuseau du futur tracé concerne la moitié de la superficie de la commune.

- Siéger dans une telle association conférerait à notre commune un poids qu'elle n'aurait jamais seule. C'était aussi se donner la possibilité d'orienter les positions de l'association. De l'extérieur, cela devient impossible.

*Les élus AVPL ont voté contre. Pour la majorité, une élue a voté contre, un s'est abstenu.

Retrouvez tous les tracés du COL et plus d'informations sur www.Lentilly-citoyen.fr

Le 4 mai 2015, les élus «Avec Vous Pour Lentilly» N.Sorin, P.Grimonet, C.Dabrowski, V.Chaverot, H.Chavot, M.Das Neves, R.Viallon

EMPLACEMENT

PUBLICITAIRE

EMPLACEMENT
PUBLICITAIRE